**Consignes pour les comptes rendus de TP**

**Préambule :**

Ces consignes ne s’adressent qu’aux **TP corrigés par Nathalie LAURENT**, à savoir, les manipulations sur l'ensemble des techniques chromatographiques (HPLC, CI, CPG), l'ensemble des manipulations sur le lait, et pour les manipulations sur les aliments d'animaux seuls le calcium et le phosphore seront corrigés par Nathalie LAURENT.

**Présentation générale :**

Les comptes rendus de chaque manipulation devront être déposés en tant que « travaux » sur le portail de l’ISARA (portail.isara.fr), dans les espaces correspondants aux manipulations dans le dossier S3-CHIMA- (S3) - Chimie Appliquée en suivant la procédure suivante :

- Cliquer sur l’espace correspondant à la manipulation effectuée (exemple : Chromatographie HPLC).

- Cliquer sur la flèche rouge « ajouter un fichier ».

**Ne faites surtout pas un second dépôt** au risque que je corrige le mauvais fichier.

Le nom de votre fichier doit impérativement être de la forme : **NOM1\_NOM2** ou si vous êtes en trinôme **NOM1\_NOM2\_NOM3**.

**Contenu des comptes rendus :**

Manipulations sur les diverses techniques de chromatographie :

- Décrire le principe de la méthode sans plagier le polycopié, c'est-à-dire faire une synthèse du principe et des précautions opératoires importantes à observées.

Le but est de montrer que l’on a compris ce que l’on a fait.

- Juger de la pertinence de la méthode (précision, facilité de mise en œuvre, coût…) et la comparer avec d’autres méthodes.

Manipulations sur le lait et les fourrages :

- Décrire le principe de la méthode sans plagier le polycopié, c'est-à-dire faire une synthèse du principe et des précautions opératoires importantes observées.

Le but est de montrer que l’on a compris ce que l’on a fait.

- Discuter le résultat par rapport à des valeurs de référence données en TP ou trouvées dans la bibliographie (la qualité de citation des sources rentrera pour une part importante dans l’évaluation), et éventuellement par rapport aux résultats des autres binômes. Expliquer en cas d’incohérence l’origine de cette incohérence.

- Expliciter le rôle de l’élément dosé. Il pourra ici être intéressant de discuter le résultat obtenu en le mettant en relation avec les résultats obtenus pour d’autres éléments dosés.

**Rappel important :**

- La qualité du nettoyage et du rangement des paillasses pourront si nécessaire donner lieu à un retrait de point (le personnel d’entretien passant chaque soir est d’ailleurs impliqué dans cette démarche).

- Tous les comptes rendus seront soumis au logiciel **compilatio®**.

**Barème:**

- Chromatographie liquide            10 points.

- Chromatographie gazeuse        10 points.

- Analyse du lait                            20 points.

- Analyse des fourrages               10 points.

**Dates de rendu :**

Les comptes rendus devront être déposés **au plus tard** :

- groupe 2 : Mardi 3 Décembre avant 17h00

- groupe 3 : Lundi 16 Décembre avant 17h00

- groupe 1 : Lundi 6 Janvier avant 17h00

- groupe 4 : Lundi 13 Janvier avant 17h00

**Attention, tout dépassement du délai de rendu donnera lieu à un retrait de points proportionnel au retard !**

**Correction :**

Concernant la correction, il sera mis à votre disposition pour chaque analyse un ou plusieurs comptes rendus répondant aux attentes. Je serai alors à votre disposition pour en discuter.